

Saint Laurent du var, le 8 juillet 2022

À l'occasion du renouvellement partiel du Conseil d'Administration de la CARPIMKO, les kinésithérapeutes ont renouvelé leur confiance à la vision de la kinésithérapie portée par le syndicat Alizé ainsi qu'à ses représentants.

Nous remercions vivement nos candidats, nos représentants en région, nos adhérents, ainsi que l'ensemble des kinésithérapeutes qui, en exprimant leur voix en faveur de la liste que nous soutenions, ont permis de poursuivre l'ancrage du syndicat Alizé dans le paysage de la représentation de la kinésithérapie en France.

La FFMKR est arrivée en tête du scrutin avec 49,39% des voix, Alizé a obtenu 34,22% des voix et enfin le SNMKR a obtenu 16,39% des suffrages exprimés.
Sur les 3 sièges faisant l'objet de cette élection, deux sièges reviennent à la FFMKR et un siège à Alizé. Au total, les kinésithérapeutes disposent de 6 sièges au Conseil d'Administration de la CARPIMKO, 3 pour Alizé, 3 pour la FFMKR.

Au regard du résultat qui nous permet d'enregistrer une progression de 2,1 point par rapport au dernier scrutin national qu'étaient les élections URPS nous pourrions avoir toutes les raisons d'être satisfaits. Mais il est nécessaire de replacer le résultat de ces élections dans une perspective plus large. Cette perspective plus large nous impose de nous interroger sur les raisons de la désaffection des kinésithérapeutes pour un scrutin pourtant déterminant concernant leur future retraite. Si l'on peut remettre en question les modalités de vote et l'abandon de l'envoi des programmes de chaque liste par courrier, il faut admettre que le malaise est plus profond que cela.

Dans un contexte sociétal de désintérêt croissant pour l'expression démocratique que représente le vote, il importe qu'en tant que représentants de la profession nous nous remettions en question pour déterminer comment améliorer cet état de fait. C'est une démarche qui guide en permanence notre action cependant nous allons la renforcer dans les semaines et mois qui viennent.

Le deuxième point qui nous inquiète concernant ce scrutin est qu'il ébranle le pluralisme syndical au sein de notre profession. Notre volonté a toujours été de défendre une représentation équilibrée imposant aux organisations représentatives un dialogue et une collaboration soutenue. Si une des organisations obtient la majorité absolue ce travail collaboratif, dont on a pu voir les prémices lors des négociations conventionnelles, sera voué à disparaître.

Dès à présent notre nouvel élu au sein de la CARPIMKO va se mettre au travail. Conformément à nos engagements nous ferons preuve de la plus grande vigilance concernant la réforme des retraites à venir.

François RANDAZZO
Président du syndicat Alizé



 06.61.84.44.47

 www.alize-kine.org

 contact@alize-kine.org

521, avenue de la libération Les mandarines
bâtiment A1 06700 Saint Laurent du Var